

Halte à la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine

7 avril 2021





Halte à la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine

Le député Patrice Perrot, de La République En Marche, a adressé une question écrite à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, afin de demander la dissolution du Collectif Palestine Vaincra de Toulouse.

Cette demande est un copier / coller [d'une demande de dissolution de ce collectif](#) adressée notamment au ministre de l'Intérieur et au ministre de la Justice, émanant de NGO Monitor, officine de l'État d'Israël.

Cette demande sans fondement fait écho au fait qu'Israël vient de déclarer "terroriste" le réseau Samidoun (dont fait partie le Collectif Palestine Vaincra), organisation internationale qui lutte pour la libération des milliers de prisonniers politiques palestiniens.

Cette démarche est directement inspirée par la stratégie et les propos du gouvernement israélien et de ses relais en France. Elle s'inscrit dans le cadre des ingérences répétées et scandaleuses d'Israël dans les affaires de la France. Un autre exemple récent en est le courrier envoyé par l'ambassadeur d'Israël à la Maire de Strasbourg qui vient, courageusement, avec son Conseil municipal, de refuser d'adopter [la définition IHRA de l'antisémitisme](#) qui vise à empêcher la critique de la politique israélienne et les actions de solidarité avec le peuple palestinien.

Le CNPJDPI (Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens) dénonce cette attaque indigne contre la liberté d'expression et d'association et demande au gouvernement français de ne pas y donner suite.

Il dénonce les ingérences inadmissibles d'Israël, qui viole régulièrement le droit international et qui veut dicter sa loi en France. Trop souvent, des députés français se font les relais de ces ingérences. Le CNPJDPI demande qu'il soit mis fin à ces pratiques.

Le CNPJDPI rappelle que l'impunité d'Israël et les complicités dont il bénéficie trop souvent sont les principaux appuis d'une occupation et d'une colonisation qui s'aggravent depuis des décennies.

Membres du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) – Confédération Générale du Travail (CGT) - Cedetim /

IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité – Ensemble ! - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Organisation de Femmes Egalité – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Parti de l'émancipation du peuple - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

Paris, le 2 avril 2021

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Halte-a-la-criminalisation-du-mouvement-de-solidarite-avec-la-Palestine>